REPUBLIQUE FRANCAISE

---

PREFECTURE DE L'ESSONNE

---

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

---

COMMUNE DE LIMOURS

AVIS D'ENQUETE

---

- ORIGINAL .....
- COPIE A .....
- AVIS .....
- INFO .....

**Enquête publique**
**Etablissement de servitudes de passage et de surinondation sur terrain privé pour la construction d'une zone d'expansion de crues au lieudit « le Pivot » à LIMOURS**

---

**LE PREFET DE L'ESSONNE,**
**Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Par arrêté n° 2010/SP2/BAIEU/002 du 13 janvier 2010, le Préfet de l'Essonne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'établissement de servitudes de passage et de surinondation sur terrain privé pour la construction d'une zone d'expansion de crues au lieudit « le Pivot » sur le territoire de la commune de LIMOURS.

Monsieur Roger VAYRAC, est nommé commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête sera déposé à la mairie de LIMOURS pendant 16 jours, du **3 février 2010 au 18 février 2010 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies, soit :

**du lundi au vendredi de :**
**9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 (le jeudi jusqu'à 19 h)**
**et le samedi de 9 h à 12 h**

Pendant cette période, les personnes intéressées pourront, soit consigner leurs observations éventuelles sur le registre ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au maire concerné ou au commissaire enquêteur.

Celui-ci se tiendra à la disposition du public, en mairie les

**mercredi 3 février 2010 de 9 h à 12 h**
**lundi 8 février 2010 de 14 h 30 à 17 h 30**
**jeudi 18 février 2010 de 16 h à 19 h.**

où il pourra recueillir toute information supplémentaire relative à l'opération en question.

Il dressera procès-verbal des différentes opérations, qui devront être terminées dans un délai de quinze jours à compter de l'expiration du délai d'enquête.